

Compte rendu de la réunion de quartier n° 5 du 07/10/2025

(Jean Moulin)

15 personnes présentes.

- Divers points soulevés lors de la réunion du 06/11/2024.

Il est demandé s'il était possible de mettre un ordinateur avec une connexion internet pour les personnes n'ayant pas ces équipements à la maison. L'idée est intéressante et, lors de la rénovation de la bibliothèque, la réflexion sera engagée.

La bibliothèque est opérationnelle et va ouvrir d'ici la fin octobre officiellement. Un point informatique avec un réseau sécurisé a été mis en place.

Il est signalé que des pavés dans la descente Izard sont déchaussés et peuvent risquer l'accident. Cela avait pourtant été noté au planning des travaux d'entretien à réaliser par les agents. Cela va être vérifié.

Cela a été réalisé.

La boîte à livres de la place est pleine et fonctionne bien. Il serait bien d'en proposer à d'autres endroits du village. L'idée est bonne, nous allons y réfléchir afin de le réaliser.

Nous avons mis cette idée en suspend puisque nous avons travaillé sur la bibliothèque, toutefois cette proposition n'est pas exclue. Il faudra juste fabriquer un nouveau support. Le 1^{er} avait été gracieusement fabriqué par un abeilhanais

Il est demandé, dans la mesure où les tours d'arbres de l'avenue Guynemer sont repris afin d'enlever les racines qui remontent, de le faire aussi sur les quelques parties des trottoirs qui sont aussi impactées par les racines. Nous allons le voir.

Nous avons vérifié et nous n'avons pas trouvé de désordre important, mais nous avons peut-être mal compris l'endroit. Est-il possible d'avoir plus de précision.

Un débat est lancé autour de la collecte des encombrants avec l'exagération qui s'installe. Les gens ne font plus l'effort d'aller à la déchèterie pourtant à 2 km d'Abeilhan, pour se débarrasser de leurs déchets. Si plusieurs pistes sont évoquées, tous s'accordent à dire que la suppression du service serait dommageable aux personnes qui n'ont vraiment pas de possibilité de se débarrasser de leurs encombrants. Des règles plus strictes devraient être étudiées.

L'idée divise au sein du conseil car il y a des arguments aussi valables d'un côté que de l'autre. En effet ce service public est très plébiscité des abeilhanais. 90 ce mois-ci. Combien exagèrent ? il faudrait que nous passions avec les agents pour recenser ces abus, car il est vrai que tout ce qui peut rentrer dans un coffre de voiture ne doit pas être pris ainsi que tout ce qui est gros volumes de végétaux ; mais d'un autre côté, il y a ceux qui n'exagèrent pas qui seront pénalisés et on peut risquer de voir les dépôts sauvages se multiplier. Dans tous les cas il faut faire quelque chose. Nous nous occupons sérieusement du sujet.

M. Pujol, excusé, pointe du doigt le stationnement de la rue Mistral qui, non seulement de gêner la sortie des voitures de ce côté empêche aussi l'entretien des végétations débordant sur le domaine public. Il propose une idée judicieuse de déplacer le stationnement sur l'autre côté de la voie. Nous allons vérifier la faisabilité et le réaliser si nécessaire.

Après réflexion, nous nous sommes rendus sur place et avons constaté que l'idée n'est pas réalisable. En effet, si l'on inverse le lieu de stationnement, il faudra laisser le trottoir libre. Les voitures garées prendront donc une bonne partie de la voie, obligeant celles en sens opposé à raser les habitations actuelles (dont celle de M. Pujol) augmentant ainsi les risques d'accidents.

- **Demandes des Riverains :**

Les questions sur le nouveau parking du tabac sont :

Sur l'éclairage ? L'impasse sera éclairée l'allée piétonne aussi avec en plus un éclairage de la fresque.

Sur les bacs d'ordures ménagères sur le trottoir d'en face ? Seul le bio déchet reste à son emplacement le bac VERT et JAUNE sont enterrés en tête de parking. Sur cet endroit est aussi rajouté un bac à VERRES.

Sur le panneau lumineux ? Il est changé par un neuf qui sera déplacé par rapport aux bacs d'OM et supportera l'enseigne de la pharmacie afin de ne garder qu'un seul poteau.

Il est à noter qu'à l'emplacement actuel des colonnes aériennes des ordures ménagères, il a été décidé de refaire le trottoir afin de créer 2 autres places de parking. La demande des foodtrucks de bénéficier à cet endroit d'une place pour exercer leur commerce ambulant n'a pas été retenue car le parking toujours plein forcera la clientèle à stationner sur des axes de circulation trop fréquentés ce qui causera des nuisances.

La question est posée sur le gain sur la facture EDF par rapport à l'extinction nocturne car il semblerait qu'il y a plus de délinquance due à cela. Tout d'abord, les personnes qui lancent sur facebook ce genre d'information ne connaissent de la délinquance du village que **par** les **enlever par** rumeurs diffusées sur les mêmes réseaux. Ils ne se basent sur aucun constat avéré ni aucune statistique. Ils feraient mieux de se taire au lieu de transmettre un sentiment d'insécurité dans les esprits de tous. Je vais donc vous donner les chiffres de la gendarmerie. Les cambriolages sont passés de 3 à 6 par an mais ils sont commis de jour donc rien à voir avec l'éclairage. Les faits liés aux véhicules, réalisés ceux là de nuit, sont passés de 2 à 6 mais majoritairement ce sont des dégradations sans vols (accrochages, pneus crevés...) dans 4 cas sur les 6 les caméras de surveillances ont permis aux gendarmes de résoudre ces dossiers. Nous aimerions tous vivre dans un monde parfait mais ce n'est pas le cas. En

contrepartie, l'extinction nocturne permet à la municipalité d'économiser plus de 20 000€ sur les factures d'éclairage public. C'est ce travail que nous menons qui nous a permis de ne pas augmenter depuis 2014 les taux de taxes locales et d'investir ces sommes pour des travaux qui vont dans l'intérêt de tous. Alors certains peuvent toujours faire des raccourcis et ramener cette somme au nombre d'habitants et dire que la sécurité n'ayant pas de prix on peut augmenter les impôts de tous. Je réponds que c'est facile de parler ainsi quand on tape dans la poche des autres.

Il est demandé quel est le projet qui va voir le jour à côté de la Mairie. Le projet est détaillé plus bas.

Il est demandé où en est le projet de résidence seniors ? Ce projet continue avec quelques modifications. En effet la réglementation ayant changé, nous sommes obligés de faire appel à un bailleur social comme Hérault Logement pour la partie construction et à un service d'aide à la personne pour la partie exploitation. Si Hérault Logement est partant, reste à trouver le service d'aide à la personne. Nous sommes sur des pistes intéressantes. Quoiqu'il en soit le projet pourrait évoluer plus vite que prévu sans attendre la résidence seniors. En effet, des projets privés se présentent à nous qu'il faudrait implanter rapidement. Nous allons les étudier très vite.

Informations Municipales.

Un point sur le Projet de la réhabilitation de l'avenue Jean Moulin :

Le projet qui a été validé techniquement par le département, Reste en attente de la décision politique du département qui, comme vous le savez, a mis en suspend tous ses projets de voirie à cause des difficultés financières rencontrées. Toutefois, et afin d'avancer, nous réalisons le parking du bureau de tabac, partie, qui restait de toute façon à la charge de la commune. Les travaux sont presque terminés. Il ne manquera que les candélabres qui arriveront début décembre.

Présentation du projet Marausse

Nous avons fait établir par notre architecte une pré-étude en fonction de critères que nous avons définis, à savoir, une végétalisation des abords du site côté dortoir, un espace de type esplanade pouvant à la fois servir de parking avec environ trente places et pouvoir aussi recevoir un marché ponctuellement ou des événements associatifs, un bâtiment avec à l'étage une salle de classe et une nouvelle cantine scolaire utilisant un service « Self » et au rez-de-chaussée les archives de la mairie et des salles éventuellement commerciales sinon de stockage, un accès au parking à l'arrière de la Mairie et l'ouverture de l'esplanade à la Mairie en déplaçant le monument aux morts. En effet, l'emplacement actuel sur le réservoir d'eau potable devient compliqué pour nos commémorations. Un plan est présenté à l'assistance.

Photovoltaïque

M. le Maire informe que la municipalité a validé un projet de création de parcs photovoltaïques sur la toiture du service technique, sur le parking Zola et le boulodrome, sur le parking du stade, sur le bassin de rétention rue Verlaine et sur l'ancienne déchèterie. Cela permettra une production électrique pour une consommation de plus de 2500 habitants. Cela va mettre Abeilhan à la pointe de la transition écologique, qui comme le rappelle M. le Maire est une directive de l'Etat que nous devons intégrer dans nos documents d'urbanisme. Aujourd'hui, une partie du projet est bloqué par un recours qui devrait être résolu rapidement nous l'espérons en bonne intelligence.

SICTOM :

Les consignes de tri des déchets recyclables ont été élargies. Aujourd'hui c'est tous les emballages ménagers qui peuvent être recyclés tout autant que le tri soit fait correctement. Pour cela, des petits fascicules sont à votre disposition afin de vous aider dans ces nouveaux gestes de tri. **Par exemple, le pot de yaourt peut être jeté dans le bac jaune pas nettoyé mais vidé et l'opercule est recyclable aussi mais retiré du pot.** Aujourd'hui le SICTOM a encore près de 30 % de rejet sur les emballages recyclés. D'un autre côté les services du SICTOM rencontrent un souci de fraude aux QR Codes avec les entreprises, ce qui engendre des pertes financières non négligeables. L'idée serait de supprimer purement et simplement ce QR Code pour ne garder que le badge. Mais cela nécessite plus d'investigation. Encore des contraintes qui risquent de multiplier les dépôts sauvages.

Nouveau Château d'eau :

Comme nous l'avons déjà expliqué, un nouveau château d'eau va voir le jour en lieu et place de l'aire de jeux à côté du boulodrome. Celle-ci sera refaite à neuf après travaux sur l'aire du skate parc. Ces travaux d'ampleur ont commencé par la création du nouveau réseau d'adduction qui partira du pont d'Alignan du vent et remontera vers le cimetière avant de rejoindre le nouveau château d'eau d'une capacité de 1000 M3 qui permettra à Abeilhan de recoller avec les obligations légales en termes de sécurité incendie mais aussi en termes de sécurisation de l'approvisionnement des habitants. Une fois les réseaux tirés, le château devrait démarrer début 2026. Le plan est présenté à l'assemblée.

Aires de Jeux :

L'aire de Mitterrand a été rénovée et une autre créée aux Pradelles. S'ajouteront celles du château d'eau et une autre dans le nouveau lotissement du Rabelais.

Dates à retenir :

Le Samedi 11 Octobre à la salle omnisports Octobre Rose du Foyer Rural.

Le Vendredi 31 Octobre à la Bergerie Halloween de l'APEA.

Le Samedi 8 Novembre à la Salle Omnisports Soirée Féria du Club Taurin.

Le Samedi 15 Novembre Repas dansant du Foyer Rural

Le Dimanche 16 Novembre Loto de l'APEA

Le dimanche 30 Novembre Concert de la Clé des Chants avec le Foyer Rural